

Un peu d'histoire

Le sel est une denrée précieuse, connu depuis la plus haute antiquité. Il sert pour la cuisine et a beaucoup servi pour la conservation des aliments, le poisson et la viande. Les navires qui allaient pêcher la morue sur les bancs de Terre neuve, partaient de St Malo, les cales pleines de sel de la région de Guérande.

La légende raconte l'histoire du bon St Nicolas qui rendit la vie aux trois petits enfants qui s'en allaient glaner aux champs et que le vilain boucher avait mis dans son saloir.

La valeur marchande du sel a donné naissance au mot « salaire » qui correspondait à la ration de sel versée aux soldats romains en paiement de leurs soldes.

On ne peut pas parler du sel sans évoquer « la gabelle », impôt sur le sel, créé par Philippe VI en 1340. Le prix du sel ainsi que la quantité que chaque habitant du royaume devait acheter étaient fixés chaque année. **C'est à cette époque que s'est développée l'exploitation des marais salants dans le bassin de Mesquer comprenant les salines de Mesquer, St Molf et Assérac.** Ce qui explique le nom de « Duchesse » donné à deux salines, propriété de la Duchesse Jeanne de France, fille du roi Charles VI et épouse du Duc de Bretagne, Jean V. Attirés par les profits sur les ventes de sel, les grands Seigneurs, les riches Bourgeois et les Ordres religieux devinrent propriétaires de salines qu'ils faisaient exploiter par les paludiers.

Le traité du rattachement de la Bretagne à la France avait exempté les bretons de la gabelle. **Les employés de la douane : les gabelous (chargés de la récolte de la gabelle) avaient donc pour mission la surveillance des sorties de sel de la presqu'île Guérandaise** vers l'étranger et les provinces voisines. Ils étaient nombreux à veiller sur les greniers à sel, les routes et les points stratégiques, et à se cacher pour appréhender les fraudeurs. Ceux-ci étaient passibles des galères à perpétuité. La femme d'un paludier de St Molf qui avait été surprise en train de ramasser une poignée de sel dans sa propre saline pour saler sa soupe fût traînée en justice. **La gabelle fût abolie par la révolution en 1789, rétablie par Napoléon en 1806 et enfin supprimée en 1946.** L'exportation se faisait par mer vers l'Angleterre, les pays de la Baltique, l'Espagne et le Portugal. Le chargement avait lieu au port de Pen-loc et à l'Étier de la Barre, sous le contrôle de la douane. Le commerce par terre était réservé à la corporation des sauniers qui partaient avec leurs charrettes peintes en bleu, ou leurs caravanes de mules aux colliers tintinnabulant de clochettes.

Tout ceci est du passé, avec la concurrence des Salines du Midi.

Source : St Molf au fil du temps et Madame Marie-Thérèse HAUMONT